



à l'attention de Monsieur Edouard Geffray,
Ministre de l'Éducation nationale

Non à la militarisation de l'École !

Monsieur le ministre,

Nous avons pris connaissance du guide édité par le ministère de l'Éducation nationale en novembre 2025, intitulé « Acculturer les jeunes à la défense » et adressé « à l'ensemble de la communauté éducative ».

Nous souhaitons par ce courrier vous faire part de notre profonde inquiétude et de nos revendications concernant ce document ainsi que la politique actuellement menée par le gouvernement au sein de l'École au nom de « l'Éducation à la défense ».

Ainsi, le guide invite les personnels de l'Éducation nationale, en plus des dispositifs existants et qui ne cessent de se développer comme les classes « Défense et Sécurité Globale », à se saisir des stages de « découverte professionnelle » des classes de troisième et seconde, ainsi que les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) des classes de Bac professionnel et de CAP, afin de favoriser le contact des élèves avec des militaires « et plus largement des corps en uniforme ».

La ministre des armées vient de présenter le nouveau service national « volontaire », dont le calendrier pour candidater est calé sur celui de Parcoursup. Considéré comme une année de césure dans les études, le SNV serait un élément de valorisation dans Parcoursup et dans le parcours académique (octroi de crédits ECTS). Nous dénonçons les courriers d'unités militaires, à destination des chef-fe-s d'établissement, qui visent à pousser les équipes à faire la promotion du SNV auprès des élèves. Nous demandons que cette pratique cesse. Nous refusons que l'École et ses personnels soient instrumentalisés pour pousser les jeunes vers l'armée. La campagne de recrutement pour ce nouveau service national doit être immédiatement stoppée.

Nos organisations syndicales sont profondément attachées à la mission d'éducation et d'émancipation qui fonde l'École publique. À ce titre, elles refusent toute mesure tendant à militariser l'École, et considèrent que la propagande guerrière, sous quelque forme que ce soit, n'a pas sa place au sein des écoles, collèges, lycées et lycées professionnels. La mise à l'arrêt des dispositifs qui font intervenir des militaires nous paraît d'autant plus nécessaire qu'ils ont été, en début d'année scolaire, le théâtre de graves dérives, traumatisantes pour les élèves.

C'est pourquoi nous vous demandons de retirer ce guide « Acculturer les jeunes à la défense », et de mettre fin aux dispositifs comme les « classes défense », les rallyes citoyens, et tout projet reposant sur un partenariat entre École et Armée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre attachement sincère au service public d'éducation.

Paris, le 30 janvier 2026